

RCS : LYON  
Code greffe : 6901

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de LYON atteste l'exactitude des informations transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 1993 B 03125  
Numéro SIREN : 392 958 047  
Nom ou dénomination : COGEM - AUDIT

Ce dépôt a été enregistré le 19/10/2020 sous le numéro de dépôt B2020/034944

**GREFFE DU TRIBUNAL DE COMMERCE** .....  
..... **DE LYON**

Date : 19/10/2020

**DEPOT DES COMPTES ANNUELS**

n° de dépôt : **B2020/034944**  
n° de gestion : **1993B03125**  
n° SIREN : **392 958 047 RCS Lyon**

Le greffier du Tribunal de Commerce de Lyon certifie avoir procédé le 19/10/2020 à un dépôt annexé au dossier du registre du commerce et des sociétés de :

COGEM - AUDIT  
3 Rue Jean Carmet 69800 SAINT-PRIEST

**date de clôture : 30/09/2019**

**Ce dépôt comprend les documents comptables prévus par la législation en vigueur.**

Concernant les évènements RCS suivants :  
**Dépôt des comptes annuels**



Désignation de l'entreprise <b>COGEMA AUDIT</b>		<b>3 RUE JEAN CARMET</b>		Néant <input type="checkbox"/>			
Adresse de l'entreprise		<b>69800 SAINT PRIEST</b>					
SIRET		<b>3 9 2 9 5 8 0 4 7 0 0 0 2 0</b>					
Durée de l'exercice en nombre de mois *		<b>12</b>		Durée de l'exercice précédent * <b>12</b>			
				Exercice N clos le <b>30092019</b>			
				Exercice N-1 clos le <b>30092018</b>			
<b>ACTIF</b>		<b>Brut 1</b>		<b>Amortissements-Provisions 2</b>			
				<b>Net 3</b>			
				<b>Net 4</b>			
<b>ACTIF IMMOBILISE</b>	Immobilisations { Fonds commercial* incorporelles { Autres*}	010	27 441	012		27 441	27 441
		014		016			
	Immobilisations corporelles*	028		030			
	Immobilisations financières* (1)	040		042			
	<b>Total I (5)</b>	044	<b>27 441</b>	048		<b>27 441</b>	<b>27 441</b>
<b>ACTIF CIRCULANT</b>	STOCKS Matières premières, approvisionnements, en cours de production *	050		052			
		060		062			
	Marchandises *	064		066			
	Avances et acomptes versés sur commandes	068	139 862	070	4 200	135 662	119 310
	Créances { Clients et comptes rattachés* (2) { Autres* (3)	072	55 183	074		55 183	77 897
		080		082			
	Valeurs mobilières de placement	084	34 954	086		34 954	8 359
	Disponibilités	092		094			
Charges constatées d'avance *	096	<b>229 999</b>	098	<b>4 200</b>	<b>225 799</b>	<b>205 566</b>	
<b>Total II</b>	096	<b>229 999</b>	098	<b>4 200</b>	<b>225 799</b>	<b>205 566</b>	
<b>Total général (I + II)</b>	110	<b>257 440</b>	112	<b>4 200</b>	<b>253 240</b>	<b>233 006</b>	
<b>PASSIF</b>				Exercice N NET 1		Exercice N-1 NET 2	
<b>CAPITAUX PROPRES</b>	Capital social ou individuel *	120		120	20 000	20 000	20 000
	Ecart de réévaluation	124		124			
	Réserve légale	126		126	2 000	2 000	2 000
	Réserves réglementées*	130		130			
	Autres réserves (dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* <b>131</b> )	132		132	79 088	79 026	79 026
	Report à nouveau	134		134			
	Résultat de l'exercice	136		136	<b>19 280</b>	<b>16 062</b>	<b>16 062</b>
	Provisions réglementées	140		140			
<b>Total I</b>	142		142	<b>120 368</b>	<b>117 088</b>	<b>117 088</b>	
Provisions pour risques et charges	154		154				
<b>Total II</b>	154		154				
<b>DETTES (4)</b>	Emprunts et dettes assimilées	156		156			
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	164		164			
	Fournisseurs et comptes rattachés *	166		166	107 454	85 900	85 900
	Autres dettes (dont comptes courants d'associés de l'exercice N : ..... <b>169</b> )	172		172	25 417	24 411	24 411
	Produits constatés d'avance	174		174		5 608	5 608
<b>Total III</b>	176		176	<b>132 871</b>	<b>115 919</b>	<b>115 919</b>	
<b>Total général (I + II + III)</b>	180		180	<b>253 240</b>	<b>233 006</b>	<b>233 006</b>	
<b>RENVOIS</b>	(1) Dont immobilisations financières à moins d'un an	193		(4) Dont dettes à plus d'un an	195		
	(2) Dont créances à plus d'un an	197		(5) Coût de revient des immobilisations acquises ou créées au cours de l'exercice *	182		
	(3) Dont comptes courants d'associés débiteurs	199	33 012	(5) Prix de vente hors TVA des immobilisations cédées au cours de l'exercice *	184		

Formulaire obligatoire (article 302 septies A-bis du Code général des impôts)		Désignation de l'entreprise: <b>COGEMAUDIT</b>		Néant			
A - RESULTAT COMPTABLE		Exercice N clos le 30092019		Exercice N-1 clos le 30092018			
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *	209		210			
	Production vendue { biens services * } dont export et livraisons intracommunautaires	215		214			
		217		218	252 798	226 080	
		Production stockée * (Variation du stock en produits intermédiaires, produits finis et en cours de production)		222			
	Production immobilisée *		224				
	Subventions d'exploitation reçues		226				
	Autres produits		230				
Total des produits d'exploitation hors TVA (I)		232	252 798	232	226 080		
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises * (y compris droits de douane)		234				
	Variation de stock (marchandises) *		236				
	Achats de matières premières et autres approvisionnements* (y compris droits de douane)		238		1 680		
	Variation de stock (matières premières et approvisionnement)*		240				
	Autres charges externes* : (dont crédit bail : - mobilier : ..... - immobilier : .....)		242	220 517	201 391		
	Impôts, taxes et versements assimilés (dont taxe professionnelle CFE et CVAE *)		243	1 303	701		
	Rémunérations du personnel *		250				
	Charges sociales (cf. renvoi 380 du 2033-D)		252				
	Dotations aux amortissements *		254				
	Dotations aux provisions		256	4 200			
Autres charges { dont provisions fiscales pour implantations commerciales à l'étranger * dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles }	259		262				
	260						
Total des charges d'exploitation (II)		264	226 020	203 772			
I - RESULTAT D'EXPLOITATION (I - II)		270	26 778	22 308			
PRODUITS ET CHARGES FINANCIERS	Produits financiers (III)		280				
	Produits exceptionnels (IV)		290				
	Charges financières (V)		294				
	Charges exceptionnelles	Dont amortissement des souscriptions dans des PME innovantes (art 217 octies)	347				
		Dont amortissement exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art 39 quinquies D)	348				
Impôts sur les bénéfices * (VII)		306	7 498	6 246			
2 - BENEFICE OU PERTE : Produits (I + III + IV) - Charges (II + V + VI + VII)		310	19 280	16 062			
B - RESULTAT FISCAL		312	19 280	314			
Reportez le bénéfice comptable col. 1, le déficit comptable col. 2							
Réintégrations	Rémunérations et avantages personnels non déductibles*		316				
	Amortissements excédentaires (art. 39-4 C.G.I.) et autres amortissements non déductibles		318				
	Provisions non déductibles*		322				
	Impôts et taxes non déductibles * (cf page 7 de la notice 2033-NOT-SD)		324	7 498			
	Divers*, dont intérêts excédentaires des cptes-ets d'associés	247		écarts de valeurs liquidatives sur OPCVM* 248	330		
	Fraction des loyers à réintégrer dans le cadre d'un crédit bail immobilier et de levée d'option (Part de loyers dispensée de réintégration (art. 239 sexies D)		249		251		
	Charges afférentes à l'activité relevant du régime optionnel de taxation des entreprises de transport maritime		998				
Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime		999					
Produits afférents à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime				997			
Déductions	Entreprises nouvelles (44 sexies)	986	Zone franche urbaine (44 octies et 44 octies A)	987	Zones de restructuration de la défense (44 terdecies)	127	
	Reprise d'entreprises en difficulté (44 septies)	981	Jeune entreprise innovante (44 sexies A)	989	Zone de revitalisation rurales (44 quindécies)	138	342
	Pôles de compétitivité hors CICE (art 44 undécies)	990	Bassins d'emploi à redynamiser (art 44 duodécies)	991	Bassins urbains à dynamiser-BUD (art 44 sexdecies)	992	
	Divers* ZFA (44 quaterdecies) dont	345	Investissements outre-mer	344	Créance due au report en arrière du déficit	346	Déduction exceptionnelle (art 39 décies)
RESULTAT FISCAL AVANT IMPUTATION DES DEFICITS ANTERIEURS			Bénéfice col. 1	352	26 778	354	
Déficit de l'exercice reporté en arrière * (Entreprises I.S. seulement)			Déficit col. 2	356			
Déficits antérieurs reportables : * ..... dont imputés sur le résultat :						360	
RESULTAT FISCAL APRES IMPUTATION DES DEFICITS			Bénéfice col. 1	370	26 778	372	
			Déficit col. 2				

\* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice 2033-NOT.

# Règles et Méthodes Comptables

Etat exprimé en euros

Les comptes annuels de l'exercice ont été élaborés et présentés conformément aux règles générales applicables en la matière et dans le respect du principe de prudence.

Le bilan de l'exercice présente un total de **253 240** euros.

Le compte de résultat, présenté sous forme de liste, affiche un total **produits** de **252 798** euros et un total **charges** de **233 518** euros, dégagant ainsi un **résultat** de **19 280** euros.

L'exercice considéré débute le **01/10/2018** et finit le **30/09/2019**.

Il a une durée de **12** mois.

Les conventions générales comptables ont été appliquées conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation.
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre.
- indépendance des exercices.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Aucun changement dans les méthodes d'évaluation et dans les méthodes de présentation n'a été apporté.

Les principales méthodes utilisées sont :

## Fonds commercial

Le fonds commercial est évalué à son coût d'acquisition.

Il correspond au coût d'acquisition d'une clientèle de commissariat aux comptes.

Le fonds commercial, ayant une durée d'exploitation non limitée dans le temps, ne fait l'objet d'aucun amortissement.

L'analyse de l'activité et de la rentabilité de la société ne justifie aucune provision pour dépréciation.

## Créances et dettes

Les créances et les dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

## Immobilisations

Etat exprimé en euros

	Valeurs brutes début d'exercice	Mouvements de l'exercice				Valeurs brutes au 30/09/2019
		Augmentations		Diminutions		
		Réévaluations	Acquisitions	Virt p.à p.	Cessions	
<b>INCORPORELLES</b>						
Frais d'établissement et de développement						
Autres	27 441					27 441
<b>TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES</b>	27 441					27 441
<b>CORPORELLES</b>						
Terrains						
Constructions sur sol propre sur sol d'autrui instal. agencet aménagement						
Instal technique, matériel outillage industriels						
Instal., agencement, aménagement divers						
Matériel de transport						
Matériel de bureau, informatique et mobilier						
Emballages récupérables et divers						
Immobilisations corporelles en cours						
Avances et acomptes						
<b>TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES</b>						
<b>FINANCIERES</b>						
Participations évaluées en équivalence						
Autres participations						
Autres titres immobilisés						
Prêts et autres immobilisations financières						
<b>TOTAL IMMOBILISATIONS FINANCIERES</b>						
<b>TOTAL</b>	27 441					27 441

## ANNEXE - Elément 4

## Provisions

Etat exprimé en euros

		Début exercice	Augmentations	Diminutions	30/09/2019
PROVISIONS REGLEMEENTEES	Reconstruction gisements miniers et pétroliers				
	Provisions pour investissement				
	Provisions pour hausse des prix				
	Provisions pour amortissements dérogatoires				
	Provisions fiscales pour prêts d'installation				
	Provisions autres				
	<b>PROVISIONS REGLEMEENTEES</b>				
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	Pour litiges				
	Pour garanties données aux clients				
	Pour pertes sur marchés à terme				
	Pour amendes et pénalités				
	Pour pertes de change				
	Pour pensions et obligations similaires				
	Pour impôts				
	Pour renouvellement des immobilisations				
	Provisions pour gros entretien et grandes révisions				
	Pour chges sociales et fiscales sur congés à payer				
	Autres				
<b>PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES</b>					
PROVISIONS POUR DEPRECIATION	Sur immobilisations				
	<ul style="list-style-type: none"> <li>incorporelles</li> <li>corporelles</li> <li>des titres mis en équivalence</li> <li>titres de participation</li> <li>autres immo. financières</li> </ul>				
	Sur stocks et en-cours				
	Sur comptes clients		4 200		4 200
	Autres				
<b>PROVISIONS POUR DEPRECIATION</b>			4 200		4 200
<b>TOTAL GENERAL</b>			4 200		4 200

Dont dotations  
et reprises

- d'exploitation
- financières
- exceptionnelles

4 200

Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculée selon les règles prévues à l'article 39-1.5e du C.G.I.

## ANNEXE - Elément 5

## Créances et Dettes

Etat exprimé en euros

		30/09/2019	1 an au plus	plus d'1 an
<b>CREANCES</b>	Créances rattachées à des participations			
	Prêts (1) (2)			
	Autres immobilisations financières			
	Clients douteux ou litigieux			
	Autres créances clients	139 862	139 862	
	Créances représentatives des titres prêtés			
	Personnel et comptes rattachés			
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux			
	Impôts sur les bénéfices			
	Taxes sur la valeur ajoutée	22 171	22 171	
	Autres impôts, taxes versements assimilés			
	Divers			
	Groupe et associés (2)	33 012	33 012	
Débiteurs divers				
Charges constatées d'avances				
<b>TOTAL DES CREANCES</b>		<b>195 045</b>	<b>195 045</b>	
(1) Prêts accordés en cours d'exercice				
(1) Remboursements obtenus en cours d'exercice				
(2) Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)				

		30/09/2019	1 an au plus	1 à 5 ans	plus de 5 ans
<b>DETTES</b>	Emprunts obligataires convertibles (1)				
	Autres emprunts obligataires (1)				
	Emp. dettes ets de crédit à 1an max. à l'origine (1)				
	Emp. dettes ets de crédit à plus 1an à l'origine (1)				
	Emprunts et dettes financières divers (1) (2)				
	Fournisseurs et comptes rattachés	107 454	107 454		
	Personnel et comptes rattachés				
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux				
	Impôts sur les bénéfices	1 250	1 250		
	Taxes sur la valeur ajoutée	23 307	23 307		
	Obligations cautionnées				
	Autres impôts, taxes et assimilés	795	795		
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
	Groupe et associés (2)	19	19		
Autres dettes	47	47			
Dettes représentative de titres empruntés					
Produits constatés d'avance					
<b>TOTAL DES DETTES</b>		<b>132 871</b>	<b>132 871</b>		
(1) Emprunts souscrits en cours d'exercice					
(1) Emprunts remboursés en cours d'exercice					
(2) Emprunts dettes associés (personnes physiques)		19			

ANNEXE - Elément 6.01

## Eléments relevant de plusieurs postes du bilan

Etat exprimé en euros	30/09/2019	Entreprises liées	Entreprises avec un lien de participation	Dettes, créances représentées par effets de commerce
<b>Bilan Actif</b>				
<b>Capital souscrit non appelé</b>				
<b>Actif immobilisé</b>				
Avances, acomptes sur immobilisations incorporelles				
Avances, acomptes sur immobilisations corporelles				
Participations				
Créances sur participations				
Prêts				
Autres titres immobilisés				
Autres immobilisations financières				
<b>Actif circulant</b>				
Avances, acomptes versés sur commandes				
Clients et comptes rattachés				
Autres créances		33 012		
Capital souscrit appelé non versé				
Valeurs mobilières de placement				
Disponibilités				
<b>Bilan Passif</b>				
<b>Dettes</b>				
Emprunts obligataires convertibles				
Autres emprunts obligataires				
Emprunts et dettes envers établissements de crédits				
Emprunts et dettes financières divers				
Avances, acomptes reçus sur commandes				
Dettes fournisseurs comptes rattachés		89 974		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes				

ANNEXE - Elément 6.11

## Charges à payer

Etat exprimé en euros

30/09/2019

Total des Charges à payer		108 249
Dettes fournisseurs et comptes rattachés <i>FACTURES NON PARVENUES</i>	107 454	107 454
Dettes fiscales et sociales <i>ETAT CHARGES A PAYER</i>	795	795

## Capital social

Etat exprimé en euros		30/09/2019	Nombre	Val. Nominale	Montant
ACTIONS / PARTS SOCIALES	Du capital social début exercice		20 000	1	20 000
	Emises pendant l'exercice ou autres augmentations				
	Remboursées pendant l'exercice ou autres réductions				
	Du capital social fin d'exercice		20 000	1	20 000

--	--	--	--	--	--

## Tableau des résultats et autres éléments caractéristiques de la société au cours des cinq derniers exercices

(articles R. 225-102 du Code de commerce)

Etat exprimé en euros		30/09/2015	30/09/2016	30/09/2017	30/09/2018	30/09/2019
<b>CAPITAL en Fin d'exercice</b>	Capital social	20 000	20 000	20 000	20 000	20 000
	Nombre d'actions ordinaires	20 000	20 000	20 000	20 000	20 000
	Nbre d'actions dividende prioritaire sans droit de vote					
	Nombre maximal d'actions à créer : - Par conversion d'obligation - Par droit de souscription					
<b>OPERATIONS et RESULTAT</b>	Chiffre d'affaires ( hors taxes )	237 716	254 273	207 506	226 080	252 798
	Résultat avant impôts, participations dotations aux amorts et prov.	23 971	4 073	(4 695)	22 308	30 978
	Impôts sur les bénéfices	6 133	7 246	5 985	6 246	7 498
	Participation des salariés					
	Résultat après impôts, participation, dotations aux amorts et provisions	12 267	14 493	11 970	16 062	19 280
	Résultat distribué	5 000	12 000		20 000	16 000
<b>RESULTAT PAR ACTION</b>	Résultat après impôts, participation, avant dotations aux amorts et prov.	1		(1)	1	1
	Résultat après impôts, participation, dotations aux amorts et provisions	1	1	1	1	1
	Dividende attribué		1		1	1
<b>PERSONNEL</b>	Effectif moyen salarié					
	Montant de la masse salariale					
	Montant des sommes versées en avantages sociaux					

**COGEM AUDIT**  
**Société par actions simplifiée au capital de 20 000 euros**  
**Siège social : 3, Rue Jean Carmet**  
**69800 SAINT PRIEST**  
**392 958 047 RCS LYON**

**ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE ANNUELLE**  
**DU 30 MARS 2020**

**Proposition de la résolution d'affectation du résultat de l'exercice clos le 30 septembre 2019**

**DEUXIEME RÉOLUTION**

L'Assemblée Générale décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 30 septembre 2019 s'élevant à 19 280,40 euros de la manière suivante :

Bénéfice de l'exercice	19 280,40 euros
A titre de dividendes Soit 0,90 euros par action	18 000,00 euros
Le solde, soit la somme de	1 280,40 euros

En totalité au compte « Autres réserves » qui se trouve ainsi porté de 79 087,99 euros à 80 368,39 euros.

Le dividende sera mis en paiement au siège social à compter de ce jour.

L'Assemblée Générale prend acte que les associés ont été informés que :

- depuis le 1er janvier 2018, les revenus distribués sont soumis à un prélèvement forfaitaire unique (PFU ou "flat tax") de 30%, soit 12,8% au titre de l'impôt sur le revenu et 17,2% de prélèvements sociaux,
- le prélèvement forfaitaire obligatoire non libératoire de l'impôt sur le revenu est maintenu mais son taux est aligné sur celui du PFU (12,8 % - CGI, art. 117 quater),
- peuvent demander à être dispensées du prélèvement forfaitaire non libératoire de 12,8% au titre de l'impôt sur le revenu les personnes physiques appartenant à un foyer fiscal dont le revenu fiscal de référence de l'avant-dernière année est inférieur à 50 000 euros (contribuables célibataires, divorcés ou veufs) ou 75 000 euros (contribuables soumis à une imposition commune) ; la demande de dispense doit être formulée, sous la responsabilité de l'associé, au plus tard le 30 novembre de l'année précédant le paiement du dividende,
- l'option pour une imposition du dividende au barème progressif reste possible et doit être indiquée sur la déclaration de revenus ; dans ce cas, le prélèvement forfaitaire non libératoire de 12,8% sera déduit de l'impôt dû. L'abattement de 40% sera maintenu mais les prélèvements sociaux seront assis sur le montant avant abattement.

63

Il est précisé que :

- le montant des revenus distribués au titre de l'exercice clos le 30 septembre 2019 éligibles à l'abattement de 40 % prévu à l'article 158, 3-2° du Code général des impôts s'élève à 1,80 euros,
- le montant des revenus distribués au titre de l'exercice clos le 30 septembre 2019 non éligibles à l'abattement de 40 % s'élève à 17 998,20 euros.

Il a en outre été rappelé aux associés que, conformément aux dispositions de l'article L. 136-7 du Code de la sécurité sociale, les prélèvements sociaux sur les dividendes versés aux personnes physiques fiscalement domiciliées en France sont soumis aux mêmes règles que le prélèvement mentionné à l'article 117 quater du Code général des impôts, c'est-à-dire prélevés à la source par l'établissement payeur, lorsque ce dernier est établi en France, et versés au Trésor dans les quinze premiers jours du mois suivant celui du paiement des dividendes.

Conformément à la loi, l'Assemblée Générale prend acte que les dividendes distribués au titre des trois derniers exercices ont été les suivants :

<b>Exercice</b>	<b>Dividende versé</b>	<b>Portion ouvrant droit à abattement</b>	<b>Portion n'ouvrant pas droit à abattement</b>
30.09.2016	Néant	Néant	Néant
30.09.2017	20 000 €	2 €	19 998 €
30.09.2018	16 000 €	1,60 €	15 998,40 €

#### **Vote de l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle du 30 mars 2020**

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des voix des associés.

**Certifié conforme  
Le Président  
M. Henri BISSUEL**



## **COGEM AUDIT**

Société par Actions Simplifiée au capital de 20 000 €

Siège social :  
3, rue Jean Carnet  
69800 SAINT PRIEST

SIREN : 392 958 047

### **RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS**

**Exercice clos le 30 septembre 2019**



**Nicolas PRIEST**

66 quai Charles de Gaulle  
Cité internationale  
69006 LYON

Aux Associés,

## **Opinion**

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société COGEM AUDIT relatifs à l'exercice clos le 30 septembre 2019, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

## **Fondement de l'opinion**

### **Référentiel d'audit**

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

### **Indépendance**

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1<sup>er</sup> octobre 2018 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

### **Justification des appréciations**

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués, sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément

### **Vérifications spécifiques**

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans les documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux associés.

### **Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels**

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par votre Président.

### **Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels**

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Lyon, le 13 mars 2020

  
Cabinet JP. CONSTANT  
Nicolas PRIEST  
Commissaire aux comptes

## Bilan Actif

		30/09/2019			30/09/2018
		Brut	Amort. et Dépréc.	Net	Net
Etat exprimé en euros					
Capital souscrit non appelé ( I )					
<b>ACTIF IMMOBILISE</b>	<b>IMMOBILISATIONS INCORPORELLES</b>				
	Frais d'établissement				
	Frais de développement				
	Concessions brevets droits similaires				
	Fonds commercial (1)	27 441		27 441	27 441
	Autres immobilisations incorporelles				
	Avances et acomptes				
	<b>IMMOBILISATIONS CORPORELLES</b>				
	Terrains				
	Constructions				
	Installations techniques, mat. et outillage indus.				
Autres immobilisations corporelles					
Immobilisations en cours					
Avances et acomptes					
<b>IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)</b>					
Participations évaluées selon mise en équival.					
Autres participations					
Créances rattachées à des participations					
Autres titres immobilisés					
Prêts					
Autres immobilisations financières					
	<b>TOTAL ( II )</b>	<b>27 441</b>		<b>27 441</b>	<b>27 441</b>
<b>ACTIF CIRCULANT</b>	<b>STOCKS ET EN-COURS</b>				
	Matières premières, approvisionnements				
	En-cours de production de biens				
	En-cours de production de services				
	Produits intermédiaires et finis				
	Marchandises				
	<b>Avances et Acomptes versés sur commandes</b>				
	<b>CREANCES (3)</b>				
	Créances clients et comptes rattachés	139 862	4 200	135 662	119 310
	Autres créances	55 183		55 183	77 897
Capital souscrit appelé, non versé					
<b>VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT</b>					
<b>DISPONIBILITES</b>	34 954		34 954	8 359	
<b>COMPTES DE REGULARISATION</b>	Charges constatées d'avance				
	<b>TOTAL ( III )</b>	<b>229 999</b>	<b>4 200</b>	<b>225 799</b>	<b>205 566</b>
	Frais d'émission d'emprunt à étaler ( IV )				
	Primes de remboursement des obligations ( V )				
	Ecarts de conversion actif ( VI )				
<b>TOTAL ACTIF ( I à VI )</b>		<b>257 440</b>	<b>4 200</b>	<b>253 240</b>	<b>233 006</b>

(1) dont droit au bail

(2) dont immobilisations financières à moins d'un an

(3) dont créances à plus d'un an



# Bilan Passif

Etat exprimé en euros

		30/09/2019	30/09/2018
<b>Capitaux Propres</b>	Capital social ou individuel	20 000	20 000
	Primes d'émission, de fusion, d'apport ...		
	Ecarts de réévaluation		
	<b>RESERVES</b>		
	Réserve légale	2 000	2 000
	Réserves statutaires ou contractuelles		
	Réserves réglementées		
	Autres réserves	79 088	79 026
	Report à nouveau		
	<b>Résultat de l'exercice</b>	<b>19 280</b>	<b>16 062</b>
Subventions d'investissement			
Provisions réglementées			
<b>Total des capitaux propres</b>		<b>120 368</b>	<b>117 088</b>
<b>Autres fonds propres</b>	Produits des émissions de titres participatifs		
	Avances conditionnées		
<b>Total des autres fonds propres</b>			
<b>Provisions</b>	Provisions pour risques		
	Provisions pour charges		
<b>Total des provisions</b>			
<b>DETTES (1)</b>	<b>DETTES FINANCIERES</b>		
	Emprunts obligataires convertibles		
	Autres emprunts obligataires		
	Emprunts dettes auprès des établissements de crédit (2)		
	Emprunts et dettes financières divers	19	17
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
	<b>DETTES D'EXPLOITATION</b>		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	107 454	85 900
	Dettes fiscales et sociales	25 352	24 394
	<b>DETTES DIVERSES</b>		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			
Autres dettes	47		
Produits constatés d'avance (1)		5 608	
<b>Total des dettes</b>		<b>132 871</b>	<b>115 919</b>
Ecarts de conversion passif			
<b>TOTAL PASSIF</b>		<b>253 240</b>	<b>233 006</b>
Résultat de l'exercice exprimé en centimes		19 280,40	16 062,47
(1) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an		132 871	115 919
(2) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP			

## Compte de Résultat 1/2

Etat exprimé en euros

30/09/2019

30/09/2018

		France	Exportation	12 mois	12 mois
<b>PRODUITS D'EXPLOITATION</b>	Ventes de marchandises				
	Production vendue (Biens)				
	Production vendue (Services et Travaux)	252 798		252 798	226 080
	<b>Montant net du chiffre d'affaires</b>	<b>252 798</b>		<b>252 798</b>	<b>226 080</b>
	Production stockée Production immobilisée Subventions d'exploitation Reprises sur provisions et amortissements, transfert de charges Autres produits				
	<b>Total des produits d'exploitation (1)</b>			<b>252 798</b>	<b>226 080</b>
<b>CHARGES D'EXPLOITATION</b>	Achats de marchandises Variation de stock				
	Achats de matières et autres approvisionnements Variation de stock				1 680
	Autres achats et charges externes			220 517	201 391
	Impôts, taxes et versements assimilés			1 303	701
	Salaires et traitements				
	Charges sociales du personnel				
	Cotisations personnelles de l'exploitant				
	Dotations aux amortissements : - sur immobilisations - charges d'exploitation à répartir				
	Dotations aux dépréciations : - sur immobilisations - sur actif circulant			4 200	
	Dotations aux provisions				
	Autres charges				
	<b>Total des charges d'exploitation (2)</b>			<b>226 020</b>	<b>203 772</b>
<b>RES ULTAT D'EXPLOITATION</b>				<b>26 778</b>	<b>22 308</b>

# Compte de Résultat 2/2

Etat exprimé en euros

30/09/2019

30/09/2018

RES ULTAT D'EXPLOITATION		26 778	22 308
Opéra. comm.	Bénéfice attribué ou perte transférée		
	Perte supportée ou bénéfice transféré		
PRODUITS FINANCIERS	De participations (3)		
	D'autres valeurs mobilières et créances d'actif immobilisé (3)		
	Autres intérêts et produits assimilés (3)		
	Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges		
	Différences positives de change		
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		
<b>Total des produits financiers</b>			
CHARGES FINANCIERES	Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
	Intérêts et charges assimilées (4)		
	Différences négatives de change		
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
<b>Total des charges financières</b>			
<b>RESULTAT FINANCIER</b>			
<b>RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS</b>		<b>26 778</b>	<b>22 308</b>
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Sur opérations de gestion		
	Sur opérations en capital		
	Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges		
<b>Total des produits exceptionnels</b>			
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Sur opérations de gestion		
	Sur opérations en capital		
	Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
<b>Total des charges exceptionnelles</b>			
<b>RESULTAT EXCEPTIONNEL</b>			
PARTICIPATION DES SALARIES			
IMPOTS SUR LES BENEFICES		7 498	6 246
<b>TOTAL DES PRODUITS</b>		<b>252 798</b>	<b>226 080</b>
<b>TOTAL DES CHARGES</b>		<b>233 518</b>	<b>210 018</b>
<b>RESULTAT DE L'EXERCICE</b>		<b>19 280</b>	<b>16 062</b>

(1) dont produits afférents à des exercices antérieurs

(2) dont charges afférentes à des exercices antérieurs

(3) dont produits concernant les entreprises liées

(4) dont intérêts concernant les entreprises liées



# Règles et Méthodes Comptables

Etat exprimé en euros

Les comptes annuels de l'exercice ont été élaborés et présentés conformément aux règles générales applicables en la matière et dans le respect du principe de prudence.

Le bilan de l'exercice présente un total de **253 240** euros.

Le compte de résultat, présenté sous forme de liste, affiche un total **produits** de **252 798** euros et un total **charges** de **233 518** euros, dégageant ainsi un **résultat** de **19 280** euros.

L'exercice considéré débute le **01/10/2018** et finit le **30/09/2019**.

Il a une durée de **12** mois.

Les conventions générales comptables ont été appliquées conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation.
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre.
- indépendance des exercices.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Aucun changement dans les méthodes d'évaluation et dans les méthodes de présentation n'a été apporté.

Les principales méthodes utilisées sont :

## Fonds commercial

Le fonds commercial est évalué à son coût d'acquisition.

Il correspond au coût d'acquisition d'une clientèle de commissariat aux comptes.

Le fonds commercial, ayant une durée d'exploitation non limitée dans le temps, ne fait l'objet d'aucun amortissement.

L'analyse de l'activité et de la rentabilité de la société ne justifie aucune provision pour dépréciation.

## Créances et dettes

Les créances et les dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

## Immobilisations

Etat exprimé en euros

	Valeurs brutes début d'exercice	Mouvements de l'exercice				Valeurs brutes au 30/09/2019
		Augmentations		Diminutions		
		Réévaluations	Acquisitions	Virt p.à p.	Cessions	
<b>INCORPORELLES</b>						
Frais d'établissement et de développement						
Autres	27 441					27 441
<b>TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES</b>	<b>27 441</b>					<b>27 441</b>
<b>CORPORELLES</b>						
Terrains						
Constructions sur sol propre sur sol d'autrui instal. agencé aménagement						
Instal technique, matériel outillage industriels						
Instal., agencement, aménagement divers						
Matériel de transport						
Matériel de bureau, informatique et mobilier						
Emballages récupérables et divers						
Immobilisations corporelles en cours						
Avances et acomptes						
<b>TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES</b>						
<b>FINANCIERES</b>						
Participations évaluées en équivalence						
Autres participations						
Autres titres immobilisés						
Prêts et autres immobilisations financières						
<b>TOTAL IMMOBILISATIONS FINANCIERES</b>						
<b>TOTAL</b>	<b>27 441</b>					<b>27 441</b>

## ANNEXE - Elément 4

**Provisions**

Etat exprimé en euros		Début exercice	Augmentations	Diminutions	30/09/2019
<b>PROVISIONS REGLEMEENTEES</b>	Reconstruction gisements miniers et pétroliers				
	Provisions pour investissement				
	Provisions pour hausse des prix				
	Provisions pour amortissements dérogatoires				
	Provisions fiscales pour prêts d'installation				
	Provisions autres				
	<b>PROVISIONS REGLEMEENTEES</b>				
<b>PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES</b>	Pour litiges				
	Pour garanties données aux clients				
	Pour pertes sur marchés à terme				
	Pour amendes et pénalités				
	Pour pertes de change				
	Pour pensions et obligations similaires				
	Pour impôts				
	Pour renouvellement des immobilisations				
	Provisions pour gros entretien et grandes révisions				
	Pour chges sociales et fiscales sur congés à payer Autres				
	<b>PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES</b>				
<b>PROVISIONS POUR DEPRECIATION</b>	Sur immobilisations				
	<ul style="list-style-type: none"> <li>incorporelles</li> <li>corporelles</li> <li>des titres mis en équivalence</li> <li>titres de participation</li> <li>autres immo. financières</li> </ul>				
	Sur stocks et en-cours				
	Sur comptes clients		4 200		4 200
	Autres				
	<b>PROVISIONS POUR DEPRECIATION</b>		<b>4 200</b>		<b>4 200</b>
<b>TOTAL GENERAL</b>			<b>4 200</b>		<b>4 200</b>
Dont dotations et reprises	<ul style="list-style-type: none"> <li>- d'exploitation</li> <li>- financières</li> <li>- exceptionnelles</li> </ul>		4 200		
Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculée selon les règles prévues à l'article 39-1.5e du C.G.I.					

## ANNEXE - Elément 5

**Créances et Dettes**

Etat exprimé en euros

		30/09/2019	1 an au plus	plus d'1 an
<b>CREANCES</b>	Créances rattachées à des participations			
	Prêts (1) (2)			
	Autres immobilisations financières			
	Clients douteux ou litigieux			
	Autres créances clients	139 862	139 862	
	Créances représentatives des titres prêtés			
	Personnel et comptes rattachés			
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux			
	Impôts sur les bénéfices			
	Taxes sur la valeur ajoutée	22 171	22 171	
	Autres impôts, taxes versements assimilés			
	Divers			
	Groupe et associés (2)	33 012	33 012	
	Débiteurs divers			
Charges constatées d'avances				
<b>TOTAL DES CREANCES</b>		<b>195 045</b>	<b>195 045</b>	
(1) Prêts accordés en cours d'exercice				
(1) Remboursements obtenus en cours d'exercice				
(2) Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)				

		30/09/2019	1 an au plus	1 à 5 ans	plus de 5 ans
<b>DETTES</b>	Emprunts obligataires convertibles (1)				
	Autres emprunts obligataires (1)				
	Emp. dettes ets de crédit à 1an max. à l'origine (1)				
	Emp. dettes ets de crédit à plus 1an à l'origine (1)				
	Emprunts et dettes financières divers (1) (2)				
	Fournisseurs et comptes rattachés	107 454	107 454		
	Personnel et comptes rattachés				
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux				
	Impôts sur les bénéfices	1 250	1 250		
	Taxes sur la valeur ajoutée	23 307	23 307		
	Obligations cautionnées				
	Autres impôts, taxes et assimilés	795	795		
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
	Groupe et associés (2)	19	19		
Autres dettes	47	47			
Dettes représentative de titres empruntés					
Produits constatés d'avance					
<b>TOTAL DES DETTES</b>		<b>132 871</b>	<b>132 871</b>		
(1) Emprunts souscrits en cours d'exercice					
(1) Emprunts remboursés en cours d'exercice					
(2) Emprunts dettes associés (personnes physiques)			19		

ANNEXE - Elément 6.01

## Eléments relevant de plusieurs postes du bilan

Etat exprimé en euros	30/09/2019	Entreprises liées	Entreprises avec un lien de participation	Dettes, créances représentées par effets de commerce
<b>Bilan Actif</b>				
<b>Capital souscrit non appelé</b>				
<b>Actif immobilisé</b>				
Avances, acomptes sur immobilisations incorporelles				
Avances, acomptes sur immobilisations corporelles				
Participations				
Créances sur participations				
Prêts				
Autres titres immobilisés				
Autres immobilisations financières				
<b>Actif circulant</b>				
Avances, acomptes versés sur commandes				
Clients et comptes rattachés				
Autres créances		33 012		
Capital souscrit appelé non versé				
Valeurs mobilières de placement				
Disponibilités				
<b>Bilan Passif</b>				
<b>Dettes</b>				
Emprunts obligataires convertibles				
Autres emprunts obligataires				
Emprunts et dettes envers établissements de crédits				
Emprunts et dettes financières divers				
Avances, acomptes reçus sur commandes				
Dettes fournisseurs comptes rattachés		89 974		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes				

ANNEXE - Elément 6.05

## Fonds Commercial

Etat exprimé en euros	30/09/2019	Observations
Achetés avec protection juridique Eléments acquis du fonds de commerce Fonds commerciaux réévalués Fonds commerciaux reçus en apport	27 441	Acquis en mai 1997
<b>TOTAL</b>	<b>27 441</b>	

ANNEXE - Elément 6.10

## Produits à recevoir

Etat exprimé en euros		30/09/2019
<b>Total des Produits à recevoir</b>		<b>27 436</b>
<b>Autres créances clients</b> <i>CLIENTS, FACT.A ETABLIR</i>	27 436	27 436



ANNEXE - Elément 6.11

## Charges à payer

Etat exprimé en euros		30/09/2019
<b>Total des Charges à payer</b>		<b>108 249</b>
<b>Dettes fournisseurs et comptes rattachés</b> <i>FACTURES NON PARVENUES</i>	107 454	<b>107 454</b>
<b>Dettes fiscales et sociales</b> <i>ETAT CHARGES A PAYER</i>	795	<b>795</b>



## Capital social

Etat exprimé en euros		30/09/2019	Nombre	Val. Nominale	Montant
ACTIONS / PARTS SOCIALES	Du capital social début exercice		20 000	1	20 000
	Emises pendant l'exercice ou autres augmentations				
	Remboursées pendant l'exercice ou autres réductions				
	<b>Du capital social fin d'exercice</b>		<b>20 000</b>	<b>1</b>	<b>20 000</b>